Avis aux étudiants de L2

 L’enseignante du module C.E.E informe les étudiants qu’une interrogation de récupération aura lieu lundi prochain (21/02/2022) à 9 :00 h à la salle 12.

N.B

La présentation du justificatif de l’administration est obligatoire pour passer l’épreuve.